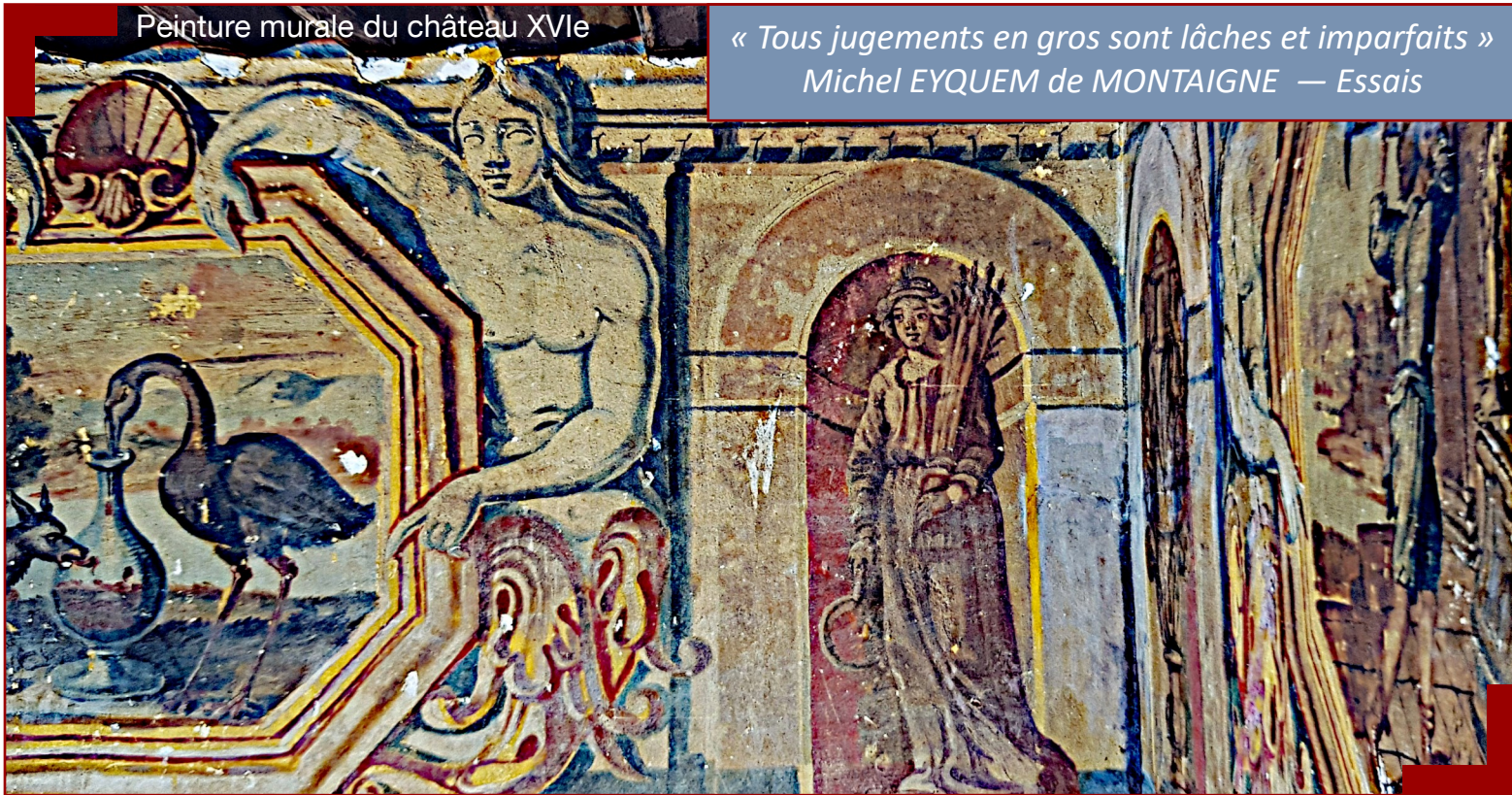


LE BULLETIN DE RUSTREL



Peinture murale du château XVIe

« Tous jugements en gros sont lâches et imparfaits »
Michel EYQUEM de MONTAIGNE — Essais



LE MOT DU MAIRE Pierre TARTANSON

Chers amis Rustréliens,

Nous vivons des temps difficiles, que nous étions bien incapables d'imaginer il y a encore quelques mois. Tout d'abord une crise sanitaire mondiale causée par la diffusion rapide, à l'ensemble de la planète, d'un virus jusque-là inconnu. Ceci expliquant les tergiversations initiales de la communauté scientifique pour y apporter finalement une solution efficace. Et puis, deux ans plus tard et la situation à peine stabilisée, l'apparition d'une crise internationale grave en relation avec une guerre que nous ne pensions plus possible sur le continent européen.

Pour ces deux raisons, la vie de chacun de nous et de nos collectivités a été, reste et restera encore chamboulée pendant longtemps. Que ce soit dans nos relations sociales ou notre pouvoir d'achat, les répercussions de ces crises vont modifier durablement notre mode de vie.

Il va nous falloir relativiser (nous sommes loin d'être les plus impactés) mais aussi réévaluer nos comportements, prendre -plus rapidement que nous le pensions- des décisions en matière de relations internationales, de santé, d'écologie et de consommation.

Avec les élections présidentielles dans quelques jours et les prochaines élections législatives en juin, nous sommes à la veille de choix politiques importants qui conditionneront cette « vie d'après » qui se profile. Aussi il est très important que chacun use du



droit de vote dont il dispose pour faire valoir le choix de société qui lui semble le plus adapté à la situation. Je ne peux que vous encourager dans ce sens.

Malgré ce, la vie continue, en particulier chez nous, à Rustrel.

Jean Marc POURCHER, employé aux services techniques depuis 2004, prend une retraite bien méritée. Il s'est toujours montré efficace, qualifié et débrouillard dans son travail, et nous lui devons beaucoup de choses dans le village, en particulier la rénovation du lavoir des Viaux. Nous lui souhaitons une longue et agréable retraite. Il sera remplacé par Kevin RICHAND qui nous vient de Bretagne.

La construction de l'espace socio-culturel (ESC) qui remplacera notre vieille salle des fêtes se poursuit et, malgré des retards dans la livraison des huisseries, la fin des travaux reste prévue pour la rentrée prochaine.

Comme chaque année, le premier trimestre a été l'occasion de faire le point sur nos projets d'investissement. Dans le cadre de la préparation budgétaire nous avons étudié leur faisabilité financière et leur échelonnement dans le temps. Les priorités vont aller :

- A l'équipement dont il faudra doter notre ESC,
- A la poursuite de la rénovation de la voirie et à sa signalétique,
- A l'opération de Déclaration d'Utilité Publique du Colorado,
- Au montage des dossiers concernant la rénovation du Château,
- A l'implantation de nouveaux containers à ordures enterrés.

Sans oublier pour les années qui viennent le financement d'une révision du PLU qui est obligatoire et qui devient urgente, et à plus long terme, un projet de bibliothèque...

Une gestion financière rigoureuse est et restera nécessaire pour assurer à notre budget de fonctionnement un excédent à la hauteur de ces investissements ambitieux.

A l'heure où j'écris cet éditorial, les comptes 2021 ne sont pas encore arrêtés et le budget 2022 n'a pas encore été voté. Je vous en exposerai les grandes lignes dans notre prochain bulletin.

J'espère que le printemps qui débute, synonyme de renouveau et d'espoir, nous apportera à tous des jours meilleurs.



ASSOCIATION VIVRE EN HARMONIE Nohémie ESCOFFIER

C'est avec plaisir que nous avons repris nos après-midis récréatives des mardis et jeudis de 14h30 à 17h30, et le lundi atelier peinture de 14h à 18h. Cet atelier connaît une belle fréquentation et suscite un grand intérêt de la part de nouveaux adhérents.

Par ailleurs, nous réfléchissons à l'organisation d'un prochain voyage dont la destination est à définir. A cet effet, nous profitons de la présente pour solliciter des personnes intéressées.

Dans ce cas pourriez-vous nous contacter au 06 87 57 98 45.

Cette excursion serait prévue pour le mois de Mai.

Nous vous souhaitons de joyeuses Pâques. Meilleures amitiés.

LES CHIENS DE PROTECTION DES TROUPEAUX Ghislaine PEY



On a assisté au retour naturel du loup en 1992 depuis l'Italie vers les Alpes du Sud.

Hormis dans les Alpes du Sud, il n'y a pas de reproduction avérée et le ralentissement de la progression démographique se confirme.

A la sortie de l'hiver 2020-2021, il y aurait eu en France 624 individus et de 5 à 6 meutes dans le Parc Naturel Régional

du Luberon. A partir de 3 individus, on peut considérer que c'est une meute.

Un loup consomme une proie de 3 à 5 kgs par jour, soit 1 à 2 kgs de viande, dont la ligne de base sont les proies sauvages : chevreuil, sanglier, cerf, chamois, mouflon. Il ne mange pas forcément tous les jours.

Cependant, les troupeaux peuvent être attaqués et les éleveurs doivent mettre en place des moyens de protection, ne serait-ce que pour pouvoir être indemnisés, en plus de la protection de leurs bêtes. Les chiens de protection des troupeaux en font partie.

Bien que nous ne soyons pas dans un secteur où le pastoralisme est très développé, nous pouvons tous être confrontés en randonnée ou à VTT à une rencontre avec un chien de protection des troupeaux (patous ou autres).

Le Parc Naturel Régional du Luberon a édité un texte d'information sur la conduite à tenir dans ces cas là. Vous le trouverez ci-après, ainsi qu'une carte sur la répartition du loup gris en France également éditée par le Parc.

INFORMATION SUR LES CHIENS DE PROTECTION DES TROUPEAUX

Avec le retour du Loup gris dans nos territoires, les éleveurs de brebis et de chèvres ont besoin d'employer des chiens de protection des troupeaux. Ces gros chiens (molosses) travaillent en parallèle des chiens de berger (ou chiens de conduite), qui sont plus petits et exécutent les ordres donnés à la voix par le berger pour guider les bêtes. Les chiens de protection ne sont pas des chiens divaguant. Ils sont dressés pour agir en autonomie, sans intervention humaine, et travaillent souvent en groupe. Ils se déplacent beaucoup et ne sont pas guidés à la voix par le berger, qui généralement n'en n'est pas le propriétaire, ces gros chiens appartenant aux éleveurs. Ces chiens ne développent pas d'agressivité particulière vis-à-vis de l'homme, ce ne sont pas des chiens d'attaque. Il existe plusieurs races (6 principales en France), et ils sont tous impressionnants. Leur rôle est de dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau. Ils possèdent une vue médiocre, et s'approchent systématiquement en aboyant. Ce afin de matérialiser un périmètre de sécurité autour du troupeau. Ils vont effectuer un « contrôle » de quelques minutes en s'approchant de ●●●

vous afin d'évaluer si vous représentez une menace. Il est très important de respecter certains codes de communication avec eux, pour qu'ils comprennent que vous ne représentez aucun danger.

Il est donc préconisé aux randonneurs et vététistes de ne jamais traverser un troupeau mais de le contourner largement. Ne cherchez pas à vous enfuir, ne leur tournez pas le dos, ne criez pas ni ne faites de gestes menaçants. Restez calmement immobile face au(x) chien(s) de protection lorsqu'il(s) arrive(nt), et laissez-le(s) vous examiner sans le(s) défier. Arrêtez-vous le temps qu'il(s) vous identifie(nt), restez calme et passif, ne le(s) regardez pas directement dans les yeux, ne le(s) caressez pas. Parlez leur calmement, dites-leur qu'ils font bien leur travail, que tout va bien, et qu'ils peuvent retourner aux brebis (« c'est bien, bon chien, va aux brebis ! »). Descendez de votre vélo et poussez le devant vous en marchant calmement, pour contourner le troupeau, avant de remonter dessus. Le déplacement rapide, le bruit des roulements et de la chaîne énervent les chiens. Si un chien est trop entreprenant, intercalez un objet entre vous et lui, sans geste brusque, pour faire tampon (sac à dos, chapeau...).

Il est toujours préférable d'éviter d'emmener son chien de compagnie en randonnée dans une zone pastorale. Si vous êtes cependant avec votre chien, les chiens de protection vont vouloir aussi le « contrôler ». Ne prenez pas votre chien dans vos bras, et ayez une laisse pour le tenir. Surtout ne le laissez pas courir à travers la zone pastorale ni s'approcher du troupeau. Laissez les chiens de protection et votre chien communiquer entre eux, ne cherchez pas à vous intercaler. N'hésitez pas à lâcher la laisse le temps que la communication s'établisse entre les chiens.

Si un chien s'avère trop agressif et/ou que vous ne pouvez pas contourner le troupeau du fait de la configuration des lieux, alors il faut faire demi-tour et toujours laisser le dernier mot au chien. En cas d'incident (pincement, morsure, blessure sur votre chien), un signalement est possible auprès de la direction départementale des territoires de votre département. Ayez toujours en tête que la réaction du chien dépend d'abord de votre propre comportement, qu'il vous appartient d'éviter l'escalade en adoptant les bons gestes. De même, sachez que les bergers ont énormément de travail et ne peuvent pas s'occuper de chaque visiteur qui passe. Et qu'ils ne sont bien souvent pas les maîtres des chiens de protection, qui appartiennent aux éleveurs. Même si la rencontre avec ces chiens est couramment assez impressionnante, il n'y a dans l'immense majorité des cas aucun problème, dès l'instant où l'on comprend et accepte leur travail.

Dans le Luberon et la montagne de Lure, les zones pastorales sont aussi bien dans des plaines agricoles aux abords des villages, que le long d'itinéraires de randonnée au sein des massifs forestiers, en colline et en montagne. Tout un chacun peut donc croiser ce type de chiens un peu partout sur le territoire. Globalement les troupeaux sont présents en automne, hiver et printemps en plaine et dans les massifs du Petit et du Grand Luberon, tout comme dans les monts de Vaucluse. Les départs en alpage ont lieu le plus souvent en Juin, retour en Septembre-Octobre. Sur Lure et dans les massifs alentours (Contras), ils sont présents l'été en estive.

Renseignez-vous avant d'effectuer votre randonnée, pour savoir si des troupeaux sont présents sur votre itinéraire. N'hésitez pas à vous adresser aux mairies et/ou offices du tourisme. Ou encore à l'antenne locale de l'Office National des Forêts et à la maison du parc naturel régional du Luberon à Apt. Toutes les informations sur la localisation des



troupeaux ne sont pas toujours disponibles, mais chacun a intérêt à collecter un maximum de renseignements avant d'entreprendre sa balade. Il est aussi possible de consulter le site internet chemin des parcs <https://www.cheminsdesparcs.fr/>, qui donne des précisions sur la présence de troupeaux selon les itinéraires. A chacun(e) de se souvenir que collines, plaines, forêts et montagnes, sont des espaces partagés : de loisirs pour les uns, et de travail pour les autres. L'espace « naturel » est aussi un espace social !

Pour aller + loin :

Consultez les consignes "comment se comporter face aux chiens de protection?"

http://www.hautes-alpes.gouv.fr/IMG/pdf/BD_ChienProtection_2009_1_cle21b815.pdf

Consultez également cette courte vidéo “

http://www.medias.ccapv.fr/Videos/agridevdurable/pastoralisme/patou-rando_FR.mp4

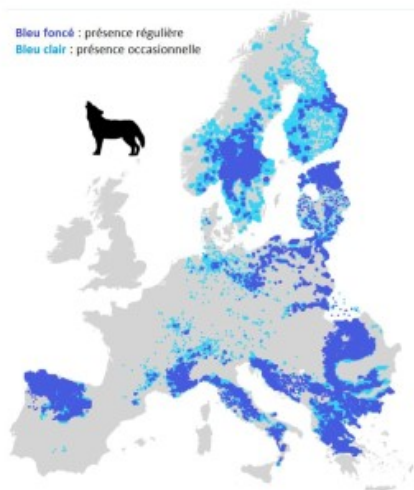
☒ Répartition par maille

 **Loup 2020 [01/04/2017-31/03/2020]**

 Régulière

 Occasionnelle

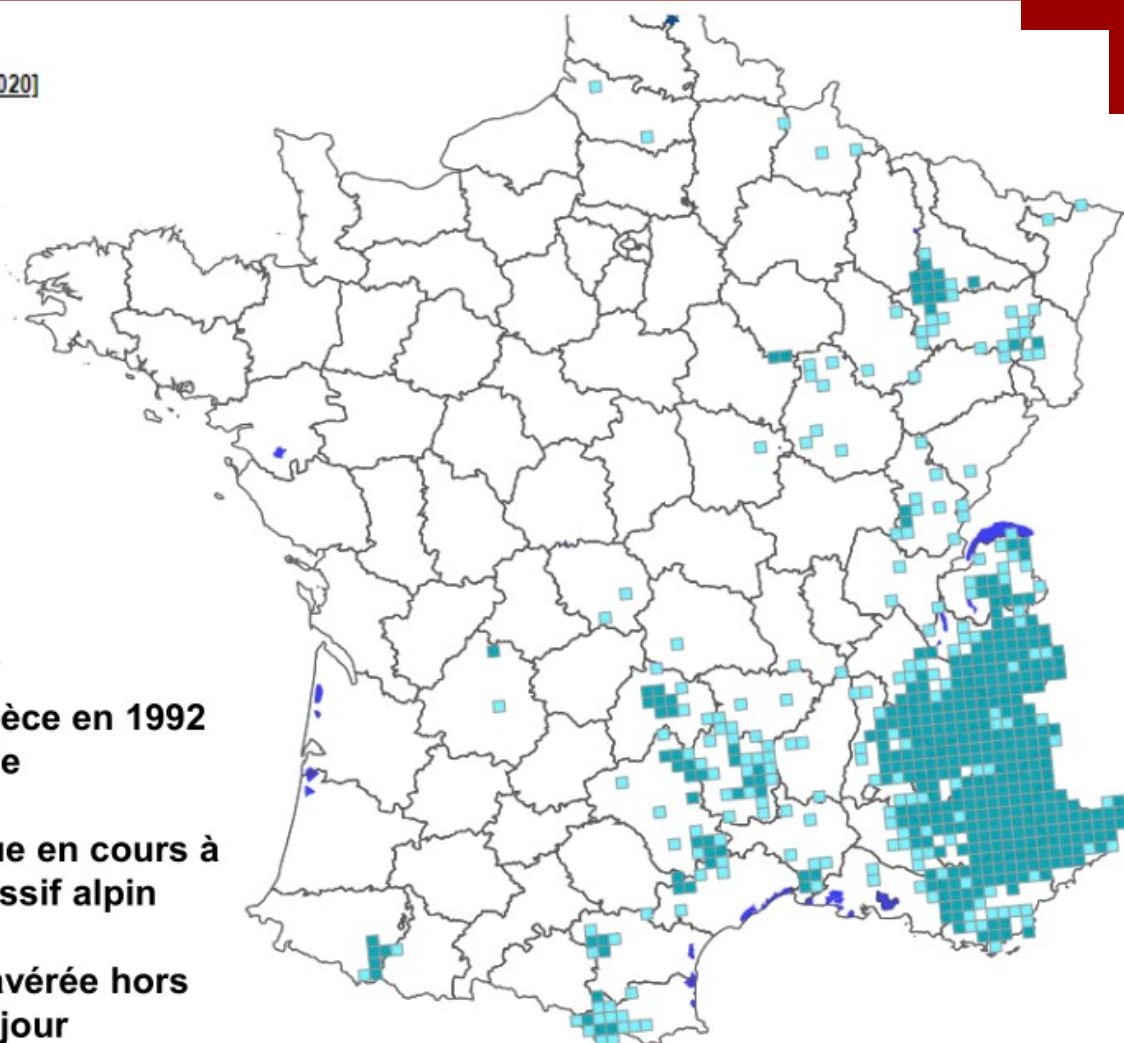
Bleu foncé : présence régulière
Bleu clair : présence occasionnelle



Retour naturel de l'espèce en 1992 depuis l'Italie

Expansion géographique en cours à partir du Sud du massif alpin

Pas de reproduction avérée hors des alpes à ce jour



BREVES Pierre TARTANSON

- Le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du site du "Colorado Provençal" vient d'être finalisé. Concernant un site classé, il va être présenté au Ministre de la Transition écologique. Ses observations seront annexées au dossier pour que celui-ci soit soumis à la décision du Préfet de Vaucluse.

- Le centre de vaccination du Centre hospitalier du Pays d'Apt a fermé ses portes fin février. Près de 40.000 vaccins y ont été réalisés en 14 mois de fonctionnement (dont

plusieurs milliers par votre maire).

- A la tête d'un Conseil Municipal sans étiquette mais composé de plusieurs tendances politiques, Pierre TARTANSON avait décidé de parrainer Mme Hélène THOUY, candidate aux élections présidentielles pour représenter la cause animale... Elle n'a cependant pas été retenue pour le scrutin.
- Le pont sur la DOA à notre Dame des Anges est le seul vrai pont routier communal. Dans le cadre des directives préfectorales ses soubassements ont été vérifiés par les employés communaux, la végétation parasite a été éliminée et ses moellons rejointoyés.
- Un petit enclos destiné à accueillir les chiens errants a été aménagé sur le territoire de la commune. Il s'agit d'une disposition légale qui demande aux communes de disposer d'un emplacement de ce type, préalable à la mise en fourrière des animaux.
- Le défibrillateur cardiaque, obligatoire à la piscine en juillet et août, a été installé sur la place du village où il restera à disposition tout le reste de l'année.
- Par arrêté du Maire, Daniel JEAN, conseiller municipal, a été désigné comme délégué à la sécurité. Il pourra à ce titre représenter le Maire dans toute réunion concernant ce sujet.
- Les bornes de recharge pour véhicules électriques annoncées précédemment seront implantées au parking dit "des cèdres" en début d'été.
- A la demande de la commune et par l'intermédiaire du LSBB, un scientifique du CNRS s'est penché sur le « risque sévère d'inondation » attribué par le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) au centre du village. Il a été affirmé que les risques avaient été manifestement surévalués. Nous estimons que la rédaction du PPRI qui n'est toujours pas finalisée devra en tenir compte.
- Sur proposition du Syndicat Forestier qui en subventionne une grande partie, vont être réalisés un débroussaillage sur la partie communale de la piste DFCl dite du « coupe-feu », et une réfection de la chaussée de la partie ouest de la piste DFCl de Buissonière (entre les barrières).
- Régulièrement, le village est victime de bourrasques sévères. Ainsi, de gros coups de vent début janvier puis début février ont causé par endroits d'importants dégâts sur des toitures, la destruction d'une couverture de piscine et ont arraché des arbres, en particulier dans l'accrobranche de Notre Dame des Anges.
- Le panneau de basket placé sous la piscine est maintenant plus fonctionnel. Il a été fixé sur un support qui le maintien en déport, permettant ainsi de s'entraîner dans des conditions plus proches du véritable jeu.
- Le cyprès au croisement de la rue de la poste et de la départementale 30 était magnifique mais il devenait dangereux. Ses basses branches ont dû être taillées pour permettre une meilleure visibilité à ce carrefour.
- Conseil d'école le 22 février : les effectifs sont stables et les perspectives d'avenir à moyen terme ne font plus craindre de fermeture de classe. Quelques petits travaux ont été demandés. Ils seront réalisés par les agents municipaux. La fête de l'école est d'ores et déjà fixée au 24 juin.
- Avant 2050 où s'appliquera, de par la loi, la notion de « ZAN » (Zéro Artificialisation Nette), il y aura en 2030 une étape à 50 %. Ce qui signifie que, dans 8 ans, pour construire sur 1000 m², il faudra rendre à la nature 500 m² ... Il pourra y avoir des exceptions mais elles seront décidées au niveau régional. Cela laisse entrevoir une possible opposition entre les départements densément peuplés et les autres !



• Une rénovation de l'aile nord-est du Château de Rustrel est à l'étude. Envisagée il y a plusieurs années, elle avait été mise en sommeil car jugée non prioritaire. Avec l'aide de la Fondation du patrimoine, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Parc du Luberon, nous avons décidé de relancer ce chantier. (Voir l'article de Philippe ESCOFFIER p14).

• L'opération de mise en place de la numérotation métrique se poursuit. Vous avez pu voir par places dans le village

des piquets en bois marqués de rouge fluo : ils signalent l'emplacement des nouveaux panneaux indicatifs des noms de rues qu'il va falloir installer.

• Le projet de lotissement à l'extrémité Est du boulevard du Colorado est relancé. Les limites de parcelles ont été matérialisées, et les travaux d'aménagement devraient commencer à la rentrée de septembre.

• Le premier vide-grenier de l'année a été un succès malgré un temps maussade en ce jour de printemps. D'autres devraient suivre chaque mois, jusqu'à l'été.

• Comme il y a deux ans, le Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse a organisé un cours de taille d'olivier à Rustrel. Plus de 50 personnes se sont rassemblées au Moulin d'Alain CASTOR le 21 mars pour un exposé théorique avant d'assister à une démonstration pratique sur le terrain. La réunion a été clôturée par une dégustation des huiles d'olive (et des vins) du moulin.



NUMEROS ET INFOS UTILES

Mairie de Rustrel Horaires d'ouvertures : du lun au ven de 9h à 12h	04 90 04 91 09 / fax : 04 90 04 94 78 mail : rustrel.mairie@wanadoo.fr
Ecole Pierre Vial	04 90 04 91 42
La Poste de Rustrel, horaires d'ouvertures : du lun au ven de 09h30 à 11h30	04 90 71 20 11
Comité communal feux de forêt	06 11 56 55 86
Service des eaux en cas d'urgence (CCPAL)	Eau potable : 06 84 80 39 19 Assainissement : 06 76 98 75 77
Hôpital d'Apt	04 90 04 33 00
Bus intercommunal itinérant de services publics	3ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h 21 avril / 19 mai / 16 juin 2022
Météo France Carpentras	08 99 71 02 84
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Infirmières	Coralie BIANCHINI, Gwenaëlle QUESNE 06 08 68 50 29

Renseigné par la monographie de Régis Fabre et mes recherches personnelles.

La communauté de Rustrel semble avoir eu une longue léthargie durant la période allant de la fin du XIV^{ème} à la fin du XVI^{ème} siècle.

Deux cents ans passés presque sous silence sans témoignage d'archive, sans monument tangible. Tout s'est écroulé et la vie communautaire devait être des plus réduites.

Nous avons vu que le « Castrum » de Rustrel ayant été détruit et brûlé par Raymond de Turenne et son lieutenant Gantonnet d'Absac en décembre 1391, la population s'était réfugiée à Saint Martin de Castillon.

Lentement les « Rustréliens » retournent sur leur terroir cultivant et défrichant la terre, habitant provisoirement et de manière très dispersée dans des bastides rustiques.

La seigneurie, aux mains des Lévis-Ventadour après leur alliance avec les Anduze de la Voulte, en 1395, entre dans une époque de grands défrichements, les bonnes terres sont remises en valeur.

En 1498, Gilbert 1^{er} de Lévis, comte de Ventadour, baron de la Voulte, seigneur de Vauvert et entre autres de Rustrel, avait épousé Jacqueline du Mas fille de Jean, seigneur de Lisle (sur Sorgue) et de Jacqueline Carbonel.

Jean du Mas, son père, un homme important, était chambellan du roi Charles VIII, grand maître et général réformateur des eaux et forêts de France, très haut placé auprès de la royauté.

Ils eurent comme enfants :

- Gilbert II qui épousa Suzanne de Leyre, dame de Cornillon en 1538. Il décéda peu après en 1547.
- Blanche, mariée en 1527 à Louis d'Agoult de Montauban, baron de Sault.
- Pernelle ou Pétronille, épouse d'André de Crussol, comte d'Uzes, et en secondes noces en 1524 de Joachim de Chabannes, seigneur de Curton.
- Et enfin Jacqueline qui épousa Jean Damas, baron de Digoine.



François 1

A la mort de son époux en 1529, Jacqueline Dumas hérita de ses biens, dont Rustrel, où aucun des seigneurs précédents depuis les Agoult Simiane n'étaient jamais venus jusqu'alors.

La seigneurie resta ainsi sous la directe de la comtesse de Ventadour, baronne de la Voulte.

Etant originaire de L'Isle, relativement proche de Rustrel, cette dame de haute lignée s'intéressa à son fief de Rustrel. Après avoir rendu hommage pour Rustrel en 1537, elle rencontra cette même année François 1^{er} à Apt lors de son passage dans la ville. Il passa solennellement avec les honneurs par la « Porte de Saignon » d'Apt. Le roi revenait de la côte provençale où il avait inspecté les fortifications et fait construire et renforcer les forts et des maisons fortes. Entre autres le fort Saint Agathe de Porquerolles et le fort de Brégançon.



En effet les guerres d'Italie continuaient contre les armées de l'empereur Charles Quint l'ennemi juré de François 1er.

Faute de documents, on peut imaginer que François 1er voulant renforcer la défense de la vallée de la Doua contre des troupes venant de l'est et des vallées alpines, demanda à Jacqueline du Mas dont il connaissait très bien sa famille, de construire une maison forte armée de gardes en protection de



la vallée. Il est possible que ce soit l'origine du château de Rustrel avec ses 4 tours flanquées de meurtrières entourées de pierres blanches (comme le désirait François 1er) sur une butte entourée de profonds fossés.

Et l'on peut imaginer que la comtesse profita de l'occasion pour s'en faire une résidence d'été, occasionnelle mais agréable, se réservant des pièces décorées soigneusement de fresques magnifiques, d'un salon de réceptions avec une grandiose cheminée ornée de salamandres emblèmes de François 1er son roi.

L'étage inférieur étant réservé aux gardes et écuries.

On estimerait donc cette forteresse édifée autour de 1540/1550...

La comtesse rendit hommage pour Rustrel en 1533, 1537 et 1553 en passant avec des particuliers des actes de reconnaissances qui portaient permission de convertir quelques parties de terres en « preys et chenevriers » et des actes autorisant des cultures avec réserve de la « tasque au dizain et une cense au blé ». C'était des impôts que les cultivateurs devaient lui reverser...

Lorsque la comtesse de Ventadour mourut à l'âge fort respectable pour l'époque de 86 ans en 1566, c'est tout naturellement son petit-fils Gilbert III qui devint duc de Ventadour et seigneur de nombreuses terres dont Rustrel.

Il fut pair de France, gouverneur du Limousin en 1571 et plus tard du Lyonnais, Forez et Beaujolais, c'était énorme comme « charges ».

Il prit une part active aux guerres civiles et en fut honoré et estimé par le roi Henri III qui érigea sa terre de Ventadour en duché en 1578, en duché-pairie en 1589.

Avec son beau-frère François de la Baume, comte de Suze, ils furent des plus vaillants défenseurs de la cause catholique et luttèrent souvent avec succès contre des chefs militaires de la réforme comme les Adrets et Monbrun.

Malheureusement pour Rustrel, l'absence du seigneur Gilbert III qui combattait en divers points du royaume n'était pas rassurante pour les villageois soumis aux faits de guerre, aux rigueurs du temps et oubliés de tous.

Les calvinistes de Catherine Barriès et de Jacques Turque, après s'être emparés du château de Gignac et avoir fait fuir son petit seigneur Barthélémy de Thomas, installèrent dans la foulée en 1570 leurs troupes dans le château de Rustrel pratiquement à l'abandon.

Ces guerres de religions allaient changer de façon drastique le destin du château.

L'ESPACE SOCIO-CULTUREL (ESC) Pierre TARTANSON



Nous en avons parlé à de nombreuses reprises dans ce bulletin et vous avez pu suivre les péripéties qui ont émaillé cette réalisation que je pense essentielle pour la vie du village et qui, pour de nombreuses raisons indépendantes de notre volonté, n'a que trop tardé.

Nous y sommes (presque) arrivés et le bâtiment devrait être inauguré avant la fin de l'année.

Il comprendra une grande salle équipée, à usage polyvalent de réunion, de spectacle, d'exposition et d'activités sportives douces. Mais aussi, quatre grands box à destination des associations, une petite salle de réunion, une grande pièce de stockage de matériel (scène démontable, tables, chaises...etc.), des installations sanitaires et une partie restauration.

Avec un règlement intérieur qui reste à définir, il sera mis à disposition des associations, des enfants de l'école, du milieu artistique et scientifique (LSBB par exemple) et de certaines associations sportives. Il pourra aussi être loué pour des réunions privées sous réserve qu'elles n'engendrent pas de nuisances sonores pour le voisinage.



LE PASSE COLORADO Ghislaine PEY

Il fût un temps où pour beaucoup de Rustréliens de naissance ou d'adoption, propriétaires ou pas, enfants et adultes, ou encore pour tous les amoureux du site, le Colorado était un immense terrain de jeu et d'exploration. Les terrains étaient privés mais beaucoup l'ignorait mais chacun s'y rendait avec beaucoup de respect et un sentiment de liberté inégalé.

Peu à peu, les temps ont changé et avec le développement de la fréquentation touristique, nous nous sommes sentis dépossédés de ce sentiment de liberté et nous devons de plus en plus partager ce bel espace, qui plus est privé et qui doit être administré.

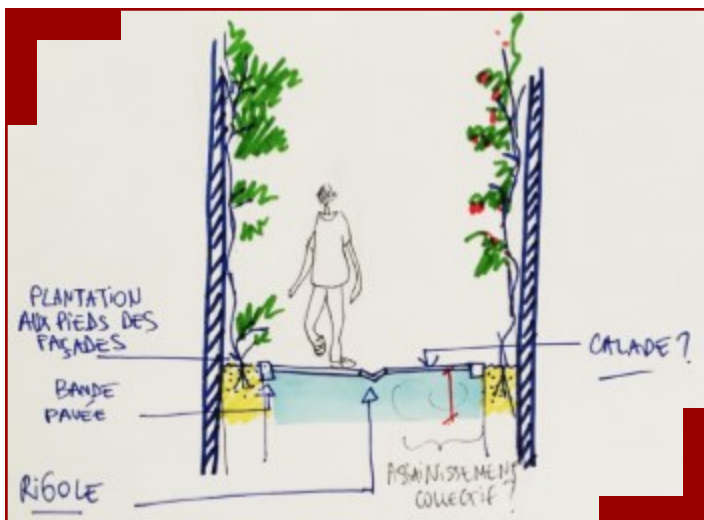
Alors les salariés de l'ACR sont là pour répéter inlassablement combien le site est fragile; qu'il est interdit de fumer, de marcher hors des sentiers, de gravir les falaises, de les détériorer, de traverser à vélo ou à moto, ils assurent également la propreté du site.

Si vous êtes rustréliens ou propriétaires, ou les deux, ne le prenez pas mal, ils ne peuvent pas connaître tout le monde ! Souriez, présentez votre passe et le tour est joué ! Tout le monde y gagnera en tranquillité et en légitimité.

Pour obtenir votre passe, il vous suffit de vous rendre au Cabanon de Petacheu, l'équipe administrative se fera un plaisir de vous le délivrer.

Les temps changent mais le tourisme amène aussi une animation à Rustrel qui n'est pas toujours désagréable.

LE HAMEAU DE BOUVENE Pierre TARTANSON



Nous en avons déjà fait état dans les bulletins précédents, la municipalité envisage de rénover le hameau de Bouvène. Une pré-étude a été réalisée ces derniers mois par le CAUE de Vaucluse. La réhabilitation consistera pour une bonne part à réaliser des travaux de voirie: il faudra rétablir des pentes adaptées à une bonne régulation de l'écoulement des eaux pluviales, éventuellement revoir le calibre des réseaux enterrés et envisager un revêtement de sol adapté au caractère rural du quartier. Il faudra aussi et surtout mettre en place

le réseau d'assainissement collectif qui fait défaut actuellement et dont l'absence empêche toute nouvelle construction dans des zones que le PLU reconnaît, hors cela, constructibles. J'ai sollicité il y a déjà plusieurs mois la Communauté de communes à qui nous avons délégué la compétence Eau et Assainissement, afin que des travaux soient programmés à Bouvène dans ses investissements à venir. Lors d'une récente réunion avec les responsables compétents, nous avons fait le point sur les décisions prises. On nous propose donc un assainissement collectif avec une pompe de relevage au sud du hameau, desservant ses différentes habitations ainsi que celles qu'il longera jusqu'au carrefour dit "des 4 chemins" sur la D22 où il rejoindra le réseau qui se dirige vers la station d'Istrane.

Travaux d'environ 600K€, programmés pour « fin 2023-2024 », avec en préalable une remise à niveau des performances de la station d'Istrane.

Il est donc difficile d'envisager les travaux de réhabilitation du hameau avant l'implantation de cet assainissement qui devra bien évidemment éventrer les chaussées. La Communauté de Communes sera amenée à prendre en charge une partie des travaux de voirie à cette occasion, principe qui est toujours une bonne chose pour les finances communales...



Simulation non définitive

Cet hiver a été calme à Rustrel au niveau de la vie culturelle. Mais les préparatifs et les constructions continuent en vue des événements prévus plus tard dans l'année.

Ainsi en ce moment le projet « Les trois lignes », dont nous avons parlé dans les deux précédents bulletins ; une création musicale pour les élèves de l'École de Rustrel, inspirée des mélodies balkaniques, en collabora-

tion avec le Conservatoire de musique d'Apt. Isabelle Courroy, auteure de cette création, et Laurent Flechaire, prof de musique associé au projet, mènent les répétitions une fois par semaine avec les enfants, avec la complicité d'Angèle Dereuder, leur institutrice.



Laurent
Flechaire



Le spectacle final se tiendra le 17 Juin dans la cour de l'École, où tous les participants du Conservatoire rejoindront les enfants de Rustrel. L'association des parents d'élèves APE s'occupera d'une buvette, assurant ainsi le côté festif pour ce concert de fin de l'année. Le spectacle se prolongera avec un bal, mené par l'atelier des Balkans du Conservatoire.

Parmi d'autres préparations, la construction de l'Espace socio-culturel a bien évolué, et on peut déjà apercevoir le contour final du bâtiment.

Il est important de souligner que le gros effort financier engagé dans cette construction a rendu impossible le soutien municipal souhaité aux événements et projets culturels cette année. Certaines associations risquent d'être déçues. Mais avec l'Espace socio-culturel elles trouveront un nouvel outil pour leur fonctionnement et leurs créations.

L'association Rustrel Voir Ecouter prépare cette année la fête de la création biannuelle dans le village, et nous adresse ce message :

● "Chers voisins, habitants de Rustrel, Cette année, Rustrel Voir Ecouter est de retour : le week-end du 1 & 2 octobre 22, les artistes du village de Rustrel vont ouvrir leurs maisons, leurs ateliers et leurs lieux de présentation pour vous offrir des expositions et des représentations de spectacle vivant gratuites. Dans l'idée de rassembler encore un peu plus notre village autour de cette fête de la création, nous vous proposons, habitants de Rustrel, d'ouvrir votre jardin, votre cour, votre auvent, votre salle... pour accueillir un spectacle ou une exposition lors de ce week-end festif. Si vous êtes intéressés pour accueillir un événement de façon ponctuelle lors du ● ● ●

festival Rustrel Voir Écouter, n'hésitez plus et contactez nous au plus tôt pour nous permettre d'organiser au mieux cet événement :

email : rustrelvoirecouter@gmail.com

page facebook : <https://www.facebook.com/rustrel.voir.ecouter>

A très bientôt et au plaisir de vous rencontrer !

Elodie pour RVE "



Un groupe de conteurs professionnels de plusieurs pays francophones, réunis dans le projet « La Marche des conteurs », a sollicité notre commune pour organiser cet été une soirée des contes pour tout public. Tels les troubadours des temps modernes, ces conteurs marchent pendant une semaine chaque été de village en village, et mettent en œuvre les valeurs de la rencontre et de partage. Ils sont accueillis et hébergés par les habitants, et le soir ils donnent un spectacle ouvert à tous, dans la magie des contes. Avec le concours de la Mairie, cette veillée sera offerte le 19 Juillet dans le jardin de l'Église.

Voici le lien du site des conteurs avec un film qui illustre ce projet

<http://www.lamarchedesconteurs.org/>.

Si vous souhaitez participer à l'accueil et héberger un conteur à cette date, merci de s'adresser à Judith : arjudi@yahoo.fr

Autant de belles annonces pour les saisons qui arrivent !



REAMENAGEMENT DE L'AILE NORD-EST DU CHATEAU Philippe ESCOFFIER

Il s'agira de l'un des projets majeurs de ce mandat avec la réhabilitation de la piscine municipale achevée l'an dernier et la construction de l'Équipement Socio-Culturel actuellement en cours. En effet, après avoir contacté la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Fondation du Patrimoine, nous avons confié la mission de maîtrise d'œuvre à l'architecte du Patrimoine du Parc du Luberon. Les travaux identifiés à ce jour seraient les suivants ;

- Révision de la toiture car présence d'infiltrations
- Suppression de cloisonnements, d'un plancher intermédiaire et d'un escalier qui avaient transformé cette grande et haute salle en un appartement à étage
- Consolidation du plancher supérieur qui supporte la partie des peintures réalisées sur les poutres et les chevrons
- Aménagement intérieur du volume recréé qui sera un lieu d'exposition et de documentation pour le projet Grand Site des Ogres auquel participe notre commune
- Restauration des peintures murales de grande valeur. Le niveau sous toiture est actuellement utilisé comme débarras et aussi comme lieu de conservation des archives. L'accès se fera exclusivement par l'escalier monumental.

Les peintures murales ont été refixées et protégées à l'aide d'une toile enduite depuis l'année 2001. Elles nécessiteront un important travail de restauration car elles sont très encrassées et de nombreuses parties sont manquantes ou décollées.

Bien évidemment, leur protection ne sera retirée qu'après travaux afin de les préserver des poussières générées. Le projet sera conduit en concertation avec les services de la DRAC PACA, de la Conservation Régionale des Monuments Historiques ainsi que vraisemblablement l'Architecte des Bâtiments de France.

Ce type de travaux assurant la conservation du Patrimoine est d'ordinaire soutenu par l'État, le Département, la Région. D'autre part, un partenariat avec la Fondation du Patrimoine nous apportera une aide précieuse pour mettre en place une souscription, voire plus largement toute forme de mécénat.

Il est à noter qu'un projet similaire avait été initié il y a de nombreuses années sans connaître de concrétisation.



YVETTE BOREL Chantal PONTET

Pierrette Yvette BOREL nous a quittés le samedi 5 février 2022. Elle a été inhumée au cimetière de Rustrel, le 11 février 2022.

Née à Rustrel, au Logis-Neuf, le 1er juillet 1938, elle était la troisième d'une fratrie de quatre sœurs de la famille BOREL, avec Pulchérie Henriette l'aînée, Francette la cadette et Claire la benjamine.

Elles étaient toutes quatre petites filles et filles d'exploitants ociers, de la carrière de Barriès, dans le Colorado provençal de Rustrel. Yvette a aidé son père à exploiter l'ocre lorsqu'elle était jeune.

De son mariage avec Albert CONSTANTIN de Simiane-la-Rotonde, est née Chantal, domiciliée à Rustrel, sur les terres de ses aïeux.

Yvette était une battante, elle savait ce qu'elle voulait. Elle se battait pour la justice.

Mais surtout, elle était généreuse. C'était une personne qui aidait son entourage. Elle a aidé sa famille, ses collègues de travail à Aptunion, ses ami(e)s, et les propriétaires du Colorado, en étant, avec ses sœurs une des pionnières dans la gestion du site et de l'accueil touristique, avec la création de l'Association de défense des propriétaires du Colorado (ADEP) en 1993. Elle était attachante et drôle, avec toujours des projets en tête.

Elle va manquer à sa fille, petite fille, à sa famille, à ses ami(e)s, et aux propriétaires du Colorado de Rustrel.

Nous sommes persuadés, que toutes les trois, avec ses sœurs Francette et Claire, de là-haut, elles vont veiller à la préservation et protection du Colorado de Rustrel.



DANS LES REGISTRES DE L'ETAT CIVIL 15 JANVIER 2022 AU 7 AVRIL 2022

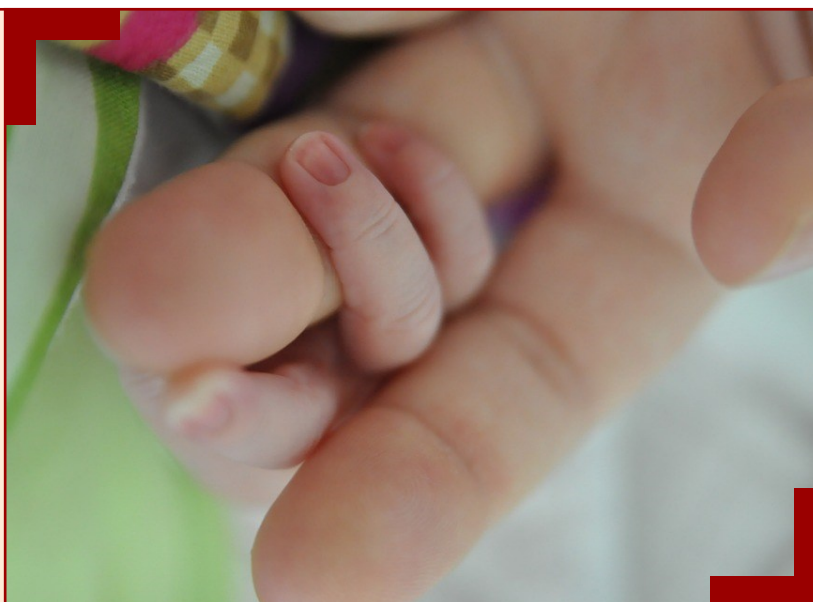
DECES

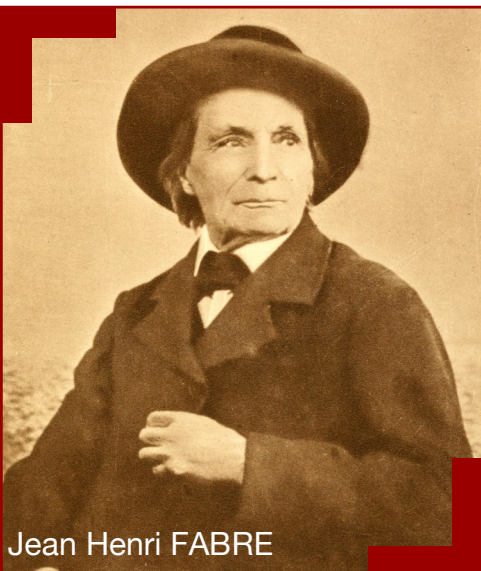
Monique MATHONNET veuve CROIX, décédée le 2 février 2022, à l'âge de 86 ans.

Pierrette BOREL décédée le 5 février 2022, à l'âge de 83 ans.

NAISSANCE

Enola fille de Christian BONNET et Laury DUQUENNE, née le 26 février 2022.





Jean Henri FABRE

Jean Henri FABRE (1823-1915), homme de science autodidacte, grand humaniste et pédagogue était passionné par la nature et particulièrement par le monde des insectes. Il en a décrit méticuleusement les comportements dans ses œuvres qui restent des références. Disciple des félibres Roumanille et Mistral il fut aussi un poète en Français et en Provençal surnommé "lou felibre di tavan", le poète des insectes.

Dans ses courts poèmes, souvent chantés, à destination des enfants, il évoque de manière touchante la nature au quotidien comme dans **Lou Tavan** (1890) :

N'agues pas pòu, pichot enfant,
Es un tavan, es un tavan
Rous coume l'or. Ve si baneto.
Ardit! Pren-lou dins ta maneto,
E pièi, vounvoun, vounvoun, vounvoun,
Te jogara de soun viouloun.

(Le hanneton. N'ai pas peur, petit enfant, c'est un hanneton, c'est un hanneton, roux comme l'or. Vois ses petites cornes. Hardi! Prends le dans ta menotte et puis vounvoun, vounvoun, vounvoun, il te jouera de son violon).*

De même, dans le poème qui suit, **La cigale** (1890):

Aro que fai caud,
Ah qunto chavano,
Davans moun oustau,
Quand sus li platano
La cigale e lou Cancan
Au Souleias fan boucan!
Cigaleto, cigaleto,
Fai brusi ti cimbleto
E ten-te lou cor bèn gai;
As dous mes e pièi pas mai

(La cigale. Maintenant qu'il fait chaud, ah! Quel orage devant ma maison, quand sur les platanes, la cigale et le Cancan au grand soleil font boucan. Petite cigale, petite cigale, fait bruire tes petites cymbales, et tiens-toi le coeur bien gai; tu as deux mois et puis pas plus.)*

* en provençal, vounvoun est l'onomatopée désignant le bourdonnement des insectes et Cancan celle qui désigne une espèce de cigale plus petite que la cigale commune.



SR

